



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

PILOTAGE NATIONAL

SESSION : 2011

MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE-PERMANENTISTE

E 1 : CONCEPTION ET REALISATION DE MISE EN FORME PERMANENTE

2^{ème} partie : Réalisation d'une permanente

Pratique

Durée : 2 heures

Coefficient : 4

SUJET

Sur le modèle qui vous accompagne, vous devez réaliser une permanente.

Avant l'épreuve :

Vous avez complété, sans rature, la première partie de la fiche technique qui vous a été envoyée.

Vous avez remis cette fiche aux membres du jury. Cette fiche sera ensuite affichée sur votre miroir par le jury.

Pendant l'épreuve, en 2 heures :

Vous devez réaliser :

- une permanente sur l'ensemble de la chevelure de votre modèle
- un séchage mettant en valeur le dessin de la frisure.

A la fin de l'exécution de la permanente et du séchage, vous devez inscrire dans le cadre prévu à cet effet sur la fiche technique

* votre appréciation du résultat obtenu

* une proposition de solutions correctives si nécessaire

puis remettre votre fiche entièrement complétée au jury.

Remarques :

* Le modèle masculin ou féminin qui vous accompagne doit posséder une longueur de cheveux de 20 centimètres au minimum.

* La qualité du résultat sera notée sur cheveux mouillés et après séchage.